

Mme BRACQUART Michèle  
45 Bd Gambetta  
02100 Sr QUENTIN

Sr Quentin le 6/5/15

à Monsieur Pastor  
Président

Monsieur,

Suite à l'assemblée générale en date du 4 Avril 2015, celle-ci faisant ressortir le vote positif concernant le retracement des parkings, je viens par la présente vous proposer une solution à l'amiable suivant l'objet du litige.

En effet, plusieurs solutions se sont présentées : Recul du portail, création d'une porte donnant sur l'Archipel 1, etc...

La co-propriété, le syndic et le Conseil syndical ont laissé faire quelque chose qui n'était pas normal, et n'ont rien dit à l'ancien propriétaire jusqu'au moment où j'ai acheté cette cristalline...

De plus, lors de l'Assemblée, Me TORT devait m'envoyer un double de courrier adressé au notaire qui précisait les problèmes de ce parking. Or, malgré sa promesse lors de la réunion et malgré mes messages laissés sur son répondeur téléphonique, Me TORT n'a pas tenu sa promesse! et ne m'a pas envoyé ce double de lettre.

J'en déduis que cette lettre n'existe pas puisque le notaire d'Agde confirme ne pas

